

Formation initiale des Membres de la CSSCT

Entreprises d'au moins 300 salariés

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Être capable d'accomplir l'ensemble des missions dévolues au CSE dans le cadre de la SSCT
Être capable de mettre en œuvre et d'exploiter tous les moyens de la CSSCT
Comprendre les rôles et missions de la CSSCT

PUBLIC ET MODALITES D'ENTREE

Les Membres des CSE, les responsables sécurité
Formation INTRA uniquement : nous consulter pour connaître disponibilités.

ACCESSIBILITE

Sous couvert de compatibilité avec la formation, nous invitons les personnes en situation de handicap à nous consulter afin d'envisager les possibilités (admin@forsse.fr)

TARIFS

Sur devis – Nous consulter (admin@forsse.fr) Devis sous 48h00

ORGANISATION DE LA FORMATION

- **Prérequis**
Aucun
- **Durée**
35 heures / 5 jours
- **Effectif**
1 à 10 participants
- **Maintien des connaissances**
35 heures tous les 4 ans de mandat
- **Intervenants**
Formateur spécialisé en prévention
- **Méthodes pédagogiques**
Exposés interactifs, échanges, mises en situations, études de cas...
- **Attribution finale**
Attestation de formation

TEXTES REGLEMENTAIRES DE REFERENCE

- ✓ Code du travail (art L2315-18)
- ✓ Ordonnance N° 2017-1386 du 22/09/2017
- ✓ Loi Santé N° 2021-1018 du 02/08/2021

PROGRAMME DE LA FORMATION

➤ **TEXTES REGLEMENTAIRES DE REFERENCE**

Les principes de la réglementation en santé et sécurité au travail
La codification du Code du Travail
Les principes généraux du Code du Travail
Les autres textes de référence

➤ **ROLE, MOYENS ET FONCTIONNEMENT DE LA CSSCT**

Rôle du CSE au sein de l'établissement
Rôle de la CSSCT
Rôle du président et du secrétaire
Les modalités de création de la CSSCT et élection des membres
Le fonctionnement de la CSSCT
Les moyens dont dispose la CSSCT
Les différents membres de la CSSCT

➤ **OBLIGATION ET RESPONSABILITE**

Les obligations de chacun en matière de santé et sécurité au travail
Les différentes juridictions
Notion de responsabilité (civile et pénale)
Notion de faute inexcusable, de délit d'entrave
Obligation de secret professionnel et discrétion

➤ **LES DIFFERENTS ACTEURS DE LA PREVENTION**

Les acteurs internes et externes
Les rôles et missions de chaque acteur

➤ **LA PREVENTION, DEFINITION ET NOTIONS IMPORTANTES**

Définitions : accident de travail, accident de trajet, maladie professionnelle...
Les enjeux de la prévention
Notion de prévention :
Notions de danger, situations dangereuses, éléments déclencheur et de dommage
Mécanismes d'accident ou d'incident
Les différentes valeurs du management de la santé et sécurité au travail

➤ **LES MISSIONS DE LA CSSCT**

Inspection des locaux
Intervention lors de dangers graves ou imminents
Enquête lors des accidents du travail et maladies professionnelles
Les missions liées à un aménagement important ou à l'introduction de nouvelles technologies.
Missions d'études de documents présentés par l'employeur
Les missions de la CSSCT vis-à-vis des conditions de travail
Les missions de la CSSCT vis-à-vis de l'hygiène au travail
La promotion de la prévention
Missions spécifiques au sein d'un établissement classé

Les autres missions de veille

➤ **L'ANALYSE D'ACCIDENT DE TRAVAIL**

Les différentes phases de l'analyse

- L'arbre des causes
- Les différentes mesures de préventions possibles
- La hiérarchisation des mesures de prévention
- Le suivi des mesures

➤ **L'ÉVALUATION DES RISQUES / LE DOCUMENT UNIQUE**

- Les enjeux de l'évaluation des risques
- Les références réglementaires
- Les différentes étapes du projet
 - L'analyse des postes de travail
 - Mise en place d'un programme de prévention
 - La mise en œuvre des actions

➤ **LA PREVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX**

- Les enjeux et les conséquences des risques psychosociaux
- Définitions Stress, Santé, Violences, Harcèlement

➤ **LES REGISTRES ET DOCUMENTS DE PREVENTION**

- Le registre de Danger Grave et Imminent
- La fiches de risques professionnel
- Le rapport annuel ainsi que le programme annuel de prévention
- Les Documents obligatoires

➤ **LES OBLIGATIONS EN MATIERE DE FORMATIONS « HYGIENE ET SECURITE »**

- Notions générales / Champs d'application
- Les différentes formations en santé et sécurité au travail
- Les rôles et missions de chaque acteur dans le dispositif

➤ **PRATIQUE**

- Rechercher à l'aide des textes réglementaires, les informations nécessaires sur la réglementation en Santé Sécurité au Travail.
- Exercice d'étude de cas, mise en situation (enquête accident de travail..) en sous-groupes
- Préparer et animer une réunion du CSE axée sur la SSCT
- Visite des locaux afin de repérer les situations de travail, les risques inhérents, les actions de prévention pouvant être mises en œuvre